

QUÊTES IMPÉRÉES EN 2018

Les quêtes impérées auront lieu en 2018 aux dates suivantes :

07 janvier	Contribution aux frais généraux de l'Eglise de France
28 janvier	Association Notre-Dame de Metz (Construction et entretien des lieux de culte)
04 mars	Pastorale des Moyens de Communication Sociale (Radio RCF Jerico Moselle, Site internet du Diocèse, Eglise de Metz ...)
30 mars	Vendredi Saint : les Communautés Chrétiennes en Terre Sainte
01 avril	Pâques : Séminaires diocésains et frais d'entretien des séminaristes du diocèse
20 mai	Pentecôte : Séminaires diocésains et frais d'entretien des séminaristes du diocèse
10 juin	Mouvements et Associations de fidèles
15 août	Assomption : Séminaires diocésains et frais d'entretien des séminaristes du diocèse
02 septembre	Service diocésain de la Catéchèse, du Catéchuménat et de l'Enseignement religieux
21 octobre	Œuvres Pontificales Missionnaires
18 novembre	Secours Catholique
25 décembre	Noël : Les besoins du Saint-Siège (Denier de Saint-Pierre)

La quête impérée est attachée à l'office dominical même lorsque celui-ci est célébré, par anticipation, le samedi soir.